

Demande de subvention

La FONDATION ZEROWATERLOSS a pour but de promouvoir l'utilisation durable de l'eau dans le monde entier. Dans le cadre de cet objectif et pour le promouvoir, la fondation peut entre autres soutenir des projets qui sont susceptibles de promouvoir l'objectif de la fondation.

En règle générale, le conseil de fondation décide tous les six mois de la promotion de projets. Il est libre dans sa décision, mais doit tenir compte des possibilités financières de la fondation. En règle générale, aucune contribution dépassant 1/3 de la somme totale du projet. Les contributions de soutien sont toujours accordées sous réserve qu'un financement global et une réalisation du projet soient rendus crédibles. La FONDATION ZEROWATERLOSS se réserve le droit de verser la contribution d'encouragement en fonction de l'avancement du projet et/ou de procéder à un contrôle détaillé du financement du projet.

Les demandes doivent être adressées par écrit ou sous forme de fichier PDF à la FONDATION ZEROWATERLOSS, avec des explications étayées sur les points suivants :

1. Demandeur

Nom/entreprise et adresse
Personne de contact
Tél
e-mail

2. Projet

Description et documentation du projet
Estimation des coûts et preuve de financement
Début et fin du projet

3. Subvention demandée

CHF
EUR

4. Lieu, date et signature juridiquement valable du/des demandeur(s)

En déposant une demande de subvention, le demandeur accepte que la FONDATION ZEROWATERLOSS attire l'attention sur le projet soutenu sur son site Internet et sur d'autres médias.

La présente demande est soumise uniquement au droit suisse (sans ses règles de conflit de lois). Tout litige en rapport avec elle et/ou la fondation et ses organes sera tranché (sous réserve des voies de recours) uniquement par les tribunaux du siège de la fondation.